

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS'
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Éric Charbonneau	Maire	37 651	16 588	4 487	959
Yves Arcouette	Conseiller	13 910	5 529		
Johanne Joannette	Conseiller	15 270	5 529		
Raymond Bisillon	Conseiller	15 270	5 529		
Annie Gagnon	Conseiller	13 910	5 529		
Bruno Lavallée	Conseiller	12 550	5 529	724	382
Pierrette Lajole	Conseiller	12 550	5 529		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).